



# MAIRIE DE COURÇON D'AUNIS

## CONVOCATION

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle socio-culturelle de Courçon, rue du stade le :

*Jeudi 11 Juin 2020 à 20h00*

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A COURÇON D'AUNIS, le 5 juin 2020



*Le Maire*

*Nadia BOIREAU*

*Approbation des comptes-rendu des conseils municipaux des 30.01.2019 et du 26.05.2020*

### ORDRE DU JOUR :

- 1 – FINANCES : FIXATION DES INDEMNITÉS DU MAIRE
- 2 – FINANCES : FIXATION DES INDEMNITÉS DES ADJOINTS
- 3 - FINANCES : FIXATION DES INDEMNITÉS DE CONSEILLER MUNICIPAL AYANT UN MANDAT SPECIAL
- 4 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE : ÉLECTIONS DES DELEGUES DANS LES DIFFÉRENTS SYNDICATS-ORGANISMES EXTÉRIEURS
  - 4-1 : SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN
  - 4-2 : SOLURIS
  - 4-3 : SDEER
  - 4-4 : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE
  - 4-5 : SIAH DE LA BANCHE
  - 4-6 : SYNDICAT DES MARAIS MOUILLÉS
  - 4-7 : COLLEGE JEAN MONNET

4-8 : CORRESPONDANT DEFENSE

4-9 : COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

4-10 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

4-11 : COMMISSION DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATION DES SERVICES PUBLICS

4-12 : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

4-13 : CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE –MARITIME

4-14 : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

5 – ADMINISTRATION GENERALE : CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES

6- DÉLÉGATION DE COMPETENCES ACCORDÉES A MME LE MAIRE AU TITRE DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT

7 - PERSONNEL : DELIBERATION AUTORISANT LE RECOURS AUX CONTRATS NON PERMANENTS

8- FONCIER : DÉTERMINATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ 2 RUE DE MARANS (TRÉSORERIE)

9 – FONCIER : DÉTERMINATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ 10 BIS PLACE DE L'ÉGLISE

QUESTIONS DIVERSES